

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 7 juin 2018

Le jeudi 7 juin 2018 à 20h00, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués en date du 1^{er} juin 2018, se réunissent à la mairie de Courcôme.

Présents : MM. GEOFFROY Fabrice, COLIN Bernard, DIOGO Jean, CAILLETON Thierry, MEUNIER Jean-Michel, BERTRAND Olivier, PANAR Michel, ARPAGIAN Philippe, SALOMON Josiane.

Absent : néant.

M. DIOGO Jean est nommé secrétaire de séance.

DECISIONS

Avant d'ouvrir la séance, M. le Maire signale qu'une visite du chantier de la « Grange aux Chouettes » vient d'être effectuée avec les membres du conseil. Il reste le mobilier, les peintures et les plinthes. Essentiellement des travaux à réaliser par les agents communaux. La visite s'est prolongée jusqu'à l'église avec la présentation du projet de parking. L'étude se fera dans le cadre de l'aménagement du bourg.

Ensuite, de retour dans la salle de réunion, il donne la parole à Stéphanie Montialoux pour faire le point sur les activités du comité des fêtes.

Il déclare la séance ouverte :

Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal.

1-PDIPR, Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées :

La communauté de communes Val de Charente sollicite à nouveau le conseil municipal pour qu'il se prononce sur le principe de définir les chemins communaux pour les randonnées.

Accord à l'unanimité.

2-Fourrière, convention de mise à disposition d'un lecteur de puce électronique :

Le syndicat mixte de la fourrière propose la mise à disposition d'un lecteur de puce pour les animaux. Le conseil valide, à l'unanimité, la mise à disposition et autorise le Maire à signer la convention. L'appareil est à retirer à Villejésus le 12 juin, M. Arpagian s'en chargera.

3-Choix d'un architecte concernant l'église de Courcôme (DRAC) :

De nombreux travaux sont à réaliser à l'église Notre-Dame. La DRAC soutient ce projet et a réservé une enveloppe financière à cet effet. Un architecte agréé par les bâtiments de France devra être choisi et M. le maire est mandaté pour cette mission. Pour mémoire, la somme de 15 000 € a été allouée pour ces travaux sur le budget 2018. Le conseil autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

4-ATD16, assistance à maîtrise d'ouvrage «Voirie» mise à jour tableau de classement :

Suite aux travaux de la construction de la LGV, notre cartographie communale n'est plus conforme au terrain. L'ATD16, propose une mise à jour du tableau de classement de la voirie. Cela représente un coût d'environ 314€/an. Accord à l'unanimité.

5-Jobs d'été :

Deux jeunes inscrits à l'heure actuelle, une annonce a été faite dans le « Courcôme Actus ».

6-Subventions complémentaires :

Pour la course cycliste de septembre 2018 ; versement d'un complément de 225€.

Pour le souvenir français : 25€.

Création d'une nouvelle association « les Rabalous de Courcôme » : 50€

Le conseil valide à l'unanimité.

7-Étude de devis pour la voirie :

M. COLIN présente les devis reçus concernant les diverses tranches de travaux. Le mieux disant a été retenu, il s'agit de Bernard TP pour les travaux de voirie, de l'allée du cimetière et du trottoir devant le garage Courcôme-Automobiles.

8-Étude de la fusion des communes de Courcôme, Tuzie et Villegâts :

Il faut aussi réfléchir à un nouveau nom pour la commune nouvelle.

L'étude progresse : les 3 maires continuent de travailler, notamment sur la distribution future des rôles et compétences de chaque équipe municipale. Une réflexion sera engagée lors d'une prochaine réunion de travail avec les 3 conseils municipaux. Le fait de fusionner avant le 31/12/2018 permettrait d'être prioritaire pour les subventions DETR, de mutualiser le matériel et les hommes, de maintenir les dotations.

9-Questions diverses :

Départ d'Olga Barbier à la retraite : Olga fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juillet et Séverine Quéron, jusqu'alors détachée aux Associations Foncières (Courcôme et Londigny), prend sa suite au secrétariat de mairie. Un pot de départ est organisé le lundi 25 juin à la salle socio-culturelle, tout le monde est invité.

Devis maintenance des extincteurs : Une société a fait une proposition, à laquelle il n'est pas donné suite, la société actuellement en charge de la maintenance conserve son contrat.

Commission de sécurité : Lors de son passage à la salle socio-culturelle, divers recommandations ont été faites. Ces différents travaux sont déjà inscrits au budget.

Devis sur extracteur : Suite au gel de l'un des éléments de l'extracteur, il sera remplacé et l'installation sera modifiée afin d'éviter que cela ne se renouvelle.

La Sté Starcevic qui a installé cet élément, a présenté un premier devis incomplet, nous sommes dans l'attente d'une nouvelle proposition.

L'assurance prendra en charge les dégâts sur le plafond, mais pas sur le matériel.

Panne chambre froide : Elle vient d'être remise en service et le coût de la réparation sera partagé avec la CDC.

Révision de la carte communale : Le commissaire enquêteur a remis son rapport avec un avis favorable et la prochaine étape sera un rendez-vous à la DDT et le Maître d'Oeuvre.

Inscription de monuments au « livret collector Patrimoine Roman en Ruffécois » : Inscription de l'église Notre Dame de Courcôme. Le livret sera récupéré le samedi 9 juin à St Amant de Boixe. À noter que l'église est inscrite au guide du routard 2018.

SMIVOS : Comme chaque année, renouvellement de la convention avec le SMIVOS, pour les frais de secrétariat, la commune percevra la somme de 2 500 €. M. le Maire est autorisé à signer la convention avec Mme la Présidente du SMIVOS.

Village fleuri : Compte tenu des contraintes, la commune ne déposera pas de dossier cette année.

Devis VEOLIA : Pour mettre en place la sécurité incendie au village de Magnez, il faut installer un compteur d'eau afin d'alimenter la future réserve d'eau. L'installation est à notre charge, la consommation à la charge de VEOLIA. Le devis de mise en place est d'environ 800 €. Accord à l'unanimité.

Pépinière d'entreprises : Arrivée d'un nouveau locataire avec divers projets ; co-working, démarrage de start up... Le conseil municipal lui souhaite toute la réussite possible.

« Les jeudis courcômois » : Il s'agit de conférences d'une heure les jeudis de l'été à partir de 19h00. Les dates du 05-12-19-26 juillet et 02-09-30 août sont retenues.

Un « Courcôme Actus » spécial va sortir pour tous les renseignements utiles, (personnalités, thèmes..). En plus de cela une large diffusion presse sera faite.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 22h40.